

direction départementale des Territoires

DEMANDE D'AUTORISATION D'INTRODUCTION ET/OU DE PRELEVEMENT DE GIBIER DANS LE MILIEU NATUREL

(Arrêté interministériel du 7 juillet 2006 portant sur l'introduction dans le milieu naturel de grand gibier ou de lapins et sur le prélèvement dans le milieu naturel d'animaux vivants d'espèces dont la chasse est autorisée)

Auresse :.											
Code post	al – comm	une:									
Tél.:					r	nail :					
profession	nnel de ch	asse à (caractò	ère c	ommercial:	société, associ	•				
Adresse:											
Tél.:					r	nail :					
sollicite l'ai	utorisation	de (co	cher la	case	correspond	ante)					
	☐ prélever dans le milieu naturel					☐ introduire dans le milieu naturel					
	□ pré	lever et	t introd	luire	dans le milie	u naturel (dans	le même dépa	rtement)			
les animaux	x suivants	(espèce	e(s) et 1	nomk	ore d'animau	ıx de chaque e	espèce)				
	Sanglier		Chevreuil		Daim	Cerf élaphe	Cerf sika	Lapin de garenne		Autres (préciser)	
mbre											
lont reproducteur											
Pour les sa	ngliers : a	vec jus	stificat	if DI	OCSPP statu	t prophylactiq	•	włactique	Pre	éciser la finalité	
N° d'identification		Sexe C		Cary	votype des rej Fournir just		Statut prophylactique (fournir justificatif DDCSPP) Indemne Aujeszky		chasse ou reproducteur		
			+			l l			l		
Toute abse		stificat	tifs do	cume	ntaires ou c	le case non r	emplie pourra	engendrer ı	ın re	fus de la part	
l'administra	ation.					le case non r		engendrer ı	ın re	fus de la part	
l'administra 1°) <u>Finalité o</u> □ Ré gé □ Et	ation. de la repri eintroductio ographiquo udes scient	se et/or on dans e tifiques	u du lâ as le mi	icher ilieu	(cocher la c		dante) eer la population	on de l'espèc	e dan	s un autre sec	

Prélèvement dans le milieu naturel	
,	
	dans un département autre que celui du lâcher, merci de joindre
☐ Elevage(s):	
	y:
1	
téléphone :	
<u>Destination géographique des animaux - identi</u>	<u>ification du lieu d'arrivée</u>
Modalités techniques de l'opération et engins a	autorisés
N° d'agrément de transport fourni par la DDCSP	PP:
	prélèvement et/ou de l'introduction située dans le département du
Tél.:	mail :
) <u>Période(s) de la capture</u> :	
<u>) Période(s) de l'introduction</u> :	
	oit de chasse du lieu de lâcher ou de prélèvement des animaux.
atteste que je bénéficie de l'accord du (des) proprié ncernés par l'introduction et/ou le prélèvement dar	étaire(s) ou du (des) détenteur(s) de droit de chasse sur les terrains ns le milieu naturel.
A	le Signature du demandeur
ie réservée au service instructeur	
Avis de la Fédération des Chasseurs du Cher	Avis de l'Office national de la chasse et de la faune sauvag
·	☐ Favorable ☐ Défavorable
☐ Favorable ☐ Défavorable	
	Date Signature Cachet
☐ Favorable ☐ Défavorable	Date Signature Cachet

NB

- Toute demande doit être adressée à la DDT au plus tard 15 jours avant le prélèvement et/ou l'introduction de gibier dans le milieu naturel dans le même département. Ce délai est porté à 1 mois lorsque le prélèvement n'est pas réalisé dans le même département que l'introduction.
- ❖ Dans tous les cas, un bilan devra être retourné à la DDT en mentionnant le nombre d'animaux transportés s'il est différent du nombre autorisé et en précisant le numéro d'identification des animaux. L'envoi du bilan conditionnera l'obtention de prochaines demandes.